

PROGRAMME DE PARCOURS DE FORMATION

« Formation annuelle obligatoire assurance - DDA »

Programme de formation conforme à l'arrêté du 9 juin 2016.

Cible	Durée totale	Coût pédagogique	Prérequis technique
Toute personne commercialisant des produits d'assurance	15 heures	190€	Accès internet
Modalités pédagogiques		Objectifs	
<ul style="list-style-type: none"> e-learning 		Appréhender l'activité et l'environnement de la distribution d'assurances et ses évolutions Connaître les procédures de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution Maîtriser la relation client Etre en conformité avec la réglementation pour l'exercice de l'activité d'intermédiation en tant que Courtier ou Mandataire non exclusif en assurance	
Modalités de validation		Prérequis pédagogiques	
QCM		Aucun	

Le secteur assurantiel

- Les instances assurantielles
- Les acteurs assurantiels
- Le secteur assurantiel en mutation

Les intermédiaires en assurances

- Définition
- Qualification juridique
- Qualification d'intermédiaire
- L'obligation d'immatriculation et sanction
- Les catégories d'inscription
- La condition d'honorabilité
- La capacité professionnelle
- L'assurance de responsabilité civile
- La garantie financière
- Les informations à fournir

L'émergence du cadre réglementaire européen

- Un long cheminement 1994 – 2002 – 2005 - 2010
- Le constat d'une inégalité de fait
- Le constat d'une inégalité de droit
- Les impacts de DIA2

La Directive de Distribution en Assurance

- La démarche de mise en conformité
- La protection des intérêts des clients
- Les 5 piliers
- Les axes clés de la réglementation
- Prévenir les conflits d'intérêts
- Personnaliser le conseil
- Une formalisation des phases de commercialisation
- Rehausser le professionnalisme
- La gouvernance et la surveillance des produits
- Quelle réalité pour le régime dérogatoire ?
- Libertés d'établissement et de prestation de service
- La transparence
- Des contraintes et des opportunités

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

- La création
- Les missions
- Les moyens
- Les prérogatives
- L'organisation
- La protection de la clientèle et contrôles des pratiques commerciales
- La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme
- Les assujettis au contrôle
- Les types de contrôle
- Les impacts du défaut de conseil : La résolution

La déliaison de l'assurance emprunteur et du crédit immobilier

- Qu'est-ce que l'assurance emprunteur ?
- S'assurer et emprunter avec un risque aggravé de santé
- Les évolutions juridiques
- L'état des lieux
- Les modalités pratiques
- La recevabilité des pièces
- La traçabilité

Le processus de commercialisation

- Les points de contrôle
- Le devoir de conseil des intermédiaires
- Le traitement des réclamations
- La médiation de l'assurance

Le rôle du commercial

- Méthode ADHERER
- Recherche à savoir
- Savoir guider
- Faire savoir

Pour vous inscrire, remplissez dès maintenant [le formulaire de pré-inscription en ligne en cliquant ici](#). Pour toutes questions ou renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 01.77.93.37.05 ou par mail à l'adresse contact@formation-ifcm.com.